

CATALOGUE DES TRÉPASSÉS

Cette pièce a le double mérite de nous renseigner sur quatre ou cinq faits historiques introuvables ailleurs, et d'être le plus ancien acte conservé dans son écrit original de tout le Canada, l'Acadie et le reste de l'Amérique du Nord, sans en excepter les États-Unis.

Il faut aller au Mexique pour lui trouver un prédécesseur.

Le papier qui le porte est en bon état de conservation ; l'encre est jaunée sans être beaucoup altérée ; un œil ordinaire lit tous les mots sans verres grossissants.

C'est la première page du registre des sépultures et baptêmes du gouvernement des Trois-Rivières, registre conservé depuis deux cent soixante ans à la paroisse de cette ville.

De 1636, où eut lieu le premier mariage d'une personne des Trois-Rivières, jusqu'à 1653, s'il a existé un cahier pour l'inscription des actes de ce genre, il est perdu maintenant, et je suppose qu'il y en avait un puisque la plupart des unions célébrées par l'Eglise durant cette période — unions que j'ai constatées par divers moyens — ne figurent pas au registre de Québec, le poste le plus voisin des Trois-Rivières. Les notaires des deux endroits dressent quelques uns des actes en question, sans indiquer ni où ni quand a eu lieu la cérémonie religieuse ; d'un autre côté, on rencontre la preuve de certains mariages entre gens des Trois-Rivières sans retrouver l'intervention du prêtre ou du notaire. En 1654 commence le registre des alliances faites aux Trois-Rivières devant les RR. PP. Jésuites, desservant de la paroisse.

La première page du Catalogue (voir notre gravure) paraît avoir été transportée des Trois-Rivières à Québec il y a une centaine d'années, probablement dans le dessein de faciliter quelques études historiques, et y resta oubliée. Jusque vers 1850, aucun historien ne la fit connaître. Ayant été retrouvée, on la restitua à son dépôt naturel et, en 1861, M. l'abbé Ferland la cita en partie, dans son *Cours d'Histoire du Canada*, mais sans y attacher les explications nombreuses qu'elle nécessite pour acquérir toute son importance.

Les registres originaux de Québec ayant été consumés, en 1640, dans l'incendie de la chapelle de Notre-Dame de Recouvrance, le titre à l'ancienneté appartient à notre document. Le voici, mot par mot, tel qu'il se lit :

CATALOGUE DES TRESPASSEZ AU LIEU NOMMÉ
LES TROIS RIVIERES

Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle France ayant ordonné qu'on dressast une habitation en ce lieu nommé les Trois Rivières Monsieur de Champlain qui commandait en ce pays y envoya de Kebec une barque

soubz la conduite de Monsieur de la Violette lequel mit pied a terre le quatrie de Juillet de lan 1634. avec quelque nombre de noz François pour la plupart artisans Et des lors on donna commencement a la maison & habitation ou fort qui se voit en ce lieu.

Le troisieme de Septembre de la mesme année Le R.^e Pere Paul le Jeune, & le P. Buteux Religieux de la Compagnie de Jesus partirent de Kebec dans une barque & arriverent icy le 8. du mesme mois po y assister no François po le salut de le^rs ames.

Vers la fin de decembre de la mesme année le mal de terre sestant jecté parmy noz François en emporta quelques uns qui ont donné commencement aux Chrétiens deffunctz en ce pais.

Cette pièce est de l'écriture du Père Le Jeune. Elle a dû être écrite en 1636, sinon un peu plus tard, sur des notes volantes préparées par ce missionnaire et le Père Buteux, car il y est dit que, lors de l'envoi de M. de la Violette de Québec pour construire le fort des Trois-Rivières, "M. de Champlain commandait

de savoir pourquoi le nom d'Enghien n'a pas été adopté, aussi bien alors que plus tard ; peut-être parce que le prince songeait plus à la gloire qu'il pouvait acquérir en Europe qu'à l'honneur de revivre dans une contrée sauvage.

Les termes : "Monsieur de Champlain, Monsieur de la Violette" étaient des formes de politesse usitées dans toutes les classes au-dessus du peuple, pour différencier du vulgaire soit des fonctionnaires publics ou de bons bourgeois. En cela, il ne s'agit aucune-ment de familles nobles ni d'anoblis.

J'ai bien trouvé, en 1635 et 1636, le sieur de la Violette commandant aux Trois-Rivières, mais personne ne savait qu'il eût construit le fort ni qu'il eût débarqué en ce lieu, pour cet objet, le 4 juillet 1634. Nous savions seulement qu'un employé fut envoyé de Québec avec cette mission le 1er ou 2 juillet.

Même chose pour la date de l'arrivée des deux Pères Jésuites.

La maladie appelée "mal-de-terre" était assez commune dans les nouveaux établissements par suite du manque de légumes, que le pays ne produisait pas encore. Les salaisons, apportées de France, très souvent gâtées, engendraient une sorte de scorbut ressemblant à celui que l'on prend sur mer, et que rien ne pouvait guérir sauf la consommation des légumes ou de la bière d'épinette, mais on ne s'était pas avisé, il y a deux cent soixante ans, d'avoir recours à ces remèdes si simples.

Le premier enterrement inscrit au Catalogue porte la date du 6 février 1634, mais c'est une inadvertance quant à l'année puisque le fort ne fut construit qu'au mois de juillet de cette année. Il faut donc lire "6 février 1635". Au second acte, il y a "18 février 1635", ce qui est exact, et la suite pareillement.

Que le MONDE ILLUSTRE enregistre ces faits pour les âges futurs !

BENJAMIN SULTE.

Les remords d'une
Sœur de Charité

Saint Vincent de Paul assistait une de ses Filles de la Charité presque à l'agonie. Croyant la voir sans doute un peu préoccupée, il lui dit :

— N'auriez-vous, ma sœur, ni peine, ni remords de conscience ?

— Non, mon Père, sinon que j'ai pris trop de plaisir à servir les pauvres.

— Quoi, ma fille, rien que cela ?

— Rien du tout que cela, mon Père, j'y ai pris trop de satisfaction. Car, quand j'allais par les villages voir ces bonnes gens, il semblait que je ne marchais pas, mais que j'avais des ailes et que je volais, tant j'avais de joie à les servir.

— Mourez en paix, ma sœur, dit le saint, en la bénissant les larmes aux yeux.

Tâchons de n'avoir pas, en mourant, d'autre reproche à nous faire que celui de cette religieuse.

Catalogue des Trespassez Au Lieu nommé
Les Trois Rivières.

Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle France ayant ordonné qu'on dressast une habitation en ce lieu nommé les Trois Rivières Monsieur de Champlain qui commandait en ce pays y envoya de Kebec une barque soubz la conduite de Monsieur de la Violette lequel mit pied a terre le quatrie de Juillet de lan 1634. avec quelque nombre de noz François pour la plupart artisans Et des lors on donna commencement a la maison & habitation ou fort qui se voit en ce lieu.

Le troisieme de Septembre de la mesme année Le R.^e Pere Paul le Jeune, & le P. Buteux Religieux de la Compagnie de Jesus partirent de Kebec dans une barque & arriverent icy le 8. du mesme mois po y assister no François po le salut de le^rs ames.

Vers la fin de decembre de la mesme année le mal de terre sestant jecté parmy noz François & emporta quelques uns qui ont donné commencement aux Chrétiens deffunctz en ce pais.

en ce pays", or, puisqu'il était décédé le 25 décembre 1635, il faut bien que "commandait" se rapporte à un temps passé.

L'étrangeté du mot "catalogue" pour qualifier cette tête de registre mortuaire disparaît si l'on songe au langage du XVII^e siècle et même celui plus près de nos jours. Le dictionnaire de Trévoux (1762) l'emploie de cette manière : "Catalogue—liste et mémoire qui contient plusieurs noms propres d'hommes, de livres, ou d'autres choses, disposées selon un certain ordre."

Le Père Le Jeune avait conçu le projet d'appeler le fort et la rivière dite des Trois-Rivières du nom du duc d'Enghien (plus tard le grand Condé) mais on voit que, dans la rédaction de la notice qui nous occupe, il se conforma à l'habitude qu'avaient les Français du pays de dire "les Trois-Rivières". Il serait curieux